VILLE DE
Dinard

PÔLE TERRITOIRE
Aménagement / Programmation
Service Droits de Place / Commerce

Demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public à des fins commerciales 2023

Demande pour :

☐ Nouvelle terrasse ☐ Modification de terrasse ☐ Renouvellement de terrasse

Demandeur

Nom du responsable : ……

Nom de l'enseigne : ……

Numéro de SIRET ou SIREN : ……

Code APE : ……

Adresse : ……
.

Téléphone : ……

Mail : ……

Localisation de l'emprise

Adresse (si différente du demandeur) : ……

Largeur de la voie : ……

Largeur du trottoir : ……

Plan de l'occupation

Veuillez dessiner ci-après le plan de l'emplacement que vous envisagez.

Reporter d'une couleur différentes les noms de rues, les commerces voisins et leurs emprises, la largeur du ou des trottoirs…

Mairie de Dinard, 47 Boulevard Féart 35800 DINARD
Service Commerce : commerce@ville-dinard.fr

Détails de l'occupation

EMPRISE :

TYPE DE TERRASSE	LONGUEUR	LARGEUR	SURFACE TOTALE (m2)
LIBRE			
FIXE (uniquement si dérogation possible)			

MOBILIER :

MOBILIER	QUANTITE	COULEUR	MATIERE
TABLE(S)			
CHAISE(S)/FAUTEUIL(S)			
PARASOL(S)			

AUTRES ELEMENTS :

ELEMENT	QUANTITE
ETALAGE(S)	
VITRINE(S)	
ENSEIGNE(S)	
PORTE-MENU(S)	
APPAREIL(S) A CHEWING-GUM	
CONSERVATEUR(S) (vitrine réfrigérée, congélateur…)	
PORTE(S) CARTES	
AUVENT (quantité en mètre linéaire)	

Pièces à fournir obligatoirement

- □ Photographie récente des façades de l'établissement concerné et des établissements attenants ;
- □ Photographie des éléments pour lesquels l'autorisation est sollicitée ;
- □ Copie du certificat d'inscription au Registre du Commerce ou Registre des Métiers (de moins de 3 mois) ;
- □ Attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public (date de validité en cours) ;
- □ Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'exploitant.

Avertissement

- Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent.
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement.
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse de plein air.

- La terrasse doit être conforme à la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Toute demande incomplète, inexacte ou formulée par une autre personne que le propriétaire du fonds de commerce ne pourra pas être prise en compte.

Engagement du déclarant

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ……. atteste avoir qualité pour faire la présente demande. Je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public situé devant mon établissement. Je m'engage en retour à me conformer aux dispositions édictées par la commune de Dinard, et à régler la taxe relative à l'occupation du domaine public à réception du titre de recette.

Date : Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* » :

Cachet de l'établissement :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION, NE PAS REMPLIR

Nature de l'occupation : ☐ Autorisation de voirie ☐ Permis de stationnement

Type de terrasse : ……

Référence cadastrale : Section(s) : ……. Parcelle(s) : ……

Longueur de la façade……mètre(s) Largeur……mètre(s) Hauteur de l'ouvrage……mètre(s)

Avis Sécurité Accessibilité ERP	**Avis Pôle VRD**
Date de réception :	Date de réception :
Avis et prescriptions :	Avis et prescriptions :
Avis Service Urbanisme	**Avis Police Municipale (si question de sécurité)**
Date de réception :	Date de réception :
Avis et prescriptions :	Avis et prescriptions :
Décision de l'élu sur la demande d'AOT : □ accordée □ non accordée Signature de l'autorité administrative :	